

Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Band: 13 (1913)

Artikel: Treizième rapport : 1913
Autor: Graf, J.H. / Godet, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TREIZIÈME RAPPORT

1913



L'année 1913 a été pour la Bibliothèque nationale une année normale. Elle n'a point été marquée comme les deux précédentes par d'importants changements, ni par aucun fait extérieur saillant, abstraction faite d'un voyage d'études du directeur sur lequel nous reviendrons. Elle n'en présente pas moins une physionomie propre. On peut dire en effet qu'elle a été dominée par des préoccupations qui, jusqu'ici, étaient demeurées plus ou moins à l'arrière-plan.

Le développement de la Bibliothèque nationale a été très rapide et cette rapidité assurément réjouissante n'a pas été sans entraîner certains inconvénients que chaque année rend plus sensibles. L'achat de collections entières (comme par exemple celui de la collection Staub par les Chambres fédérales), l'acquisition obligée des publications nouvelles, l'afflux incessant des dons n'ont pas permis toujours de trier, de classer aussi soigneusement qu'on l'eût voulu, ni surtout de cataloguer toujours au fur et à mesure les nouvelles entrées qu'on a dû souvent se contenter d'inventorier, comme par exemple la collection des gravures et celle des cartes. L'avancement des répertoires n'a pas marché de pair avec l'accroissement des collections. La chose était naturelle et même en une certaine mesure inévitable dans la période de début: réunir les matériaux était la tâche essentielle et il fallait courir au plus pressé. Mais les circonstances sont aujourd'hui différentes.

D'autre part le prêt, favorisé par un règlement n'exigeant nulle garantie et ne prévoyant presque aucune restriction, a pris un développement par certains côtés abusif. Ce développement, on ne saurait le méconnaître, a eu un avantage positif. Il a eu l'excellent effet de faire connaître la Bibliothèque et de lui attirer des sympathies et des dons; mais il tend finalement à compromettre le caractère scientifique qu'elle doit conserver et l'intégrité de ses collections.

Il est donc actuellement à tous points de vue moins urgent pour la Bibliothèque d'étendre ses conquêtes que de défricher et de cultiver les terrains conquis et de veiller à leur conservation. Son activité ne doit point se ralentir, mais s'orienter momentanément vers d'autres buts. Le moment est venu de prendre sur toute la ligne des mesures d'ordre, d'épuration et de sûreté. C'est cette conviction qui a inspiré ses travaux au cours de l'exercice écoulé.

Commission.

La Commission a tenu au cours de l'année quatre séances, dont l'une à Lucerne, suivie de la visite de la Bibliothèque bourgeoise.

Entre autres mesures propres à assurer le bon ordre et la conservation des collections, elle a décidé le récolement de la division L (Littérature) et le rappel annuel de tous les ouvrages sortis depuis plus de quatre semaines.

Elle a entendu un rapport du directeur sur la question des conditions du prêt, concluant à la nécessité de reviser le règlement.

Elle a fait une démarche auprès du Département des Postes en faveur du rétablissement de la franchise de port pour les dons adressés à la Bibliothèque, et l'accueil fait à sa requête permet d'espérer qu'elle obtiendra satisfaction.

Elle a été appelée enfin à se prononcer sur deux demandes de subventions, la plus importante relative à l'édition complète des œuvres de Jeremias Gotthelf. Elle a appuyé cette demande en recommandant à la Confédération l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires.

Personnel.

Il ne s'est produit qu'un changement dans le personnel: M. le Dr. Wilhelm Meyer, appelé au poste de bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville de Berne, a été remplacé le 18 mars comme aide-bibliothécaire par M. Edmond Vignier, licencié ès lettres, de Genève. La nomination est provisoire pour la première année. M. Flavian Hoby, nommé l'an dernier garçon de salle dans les mêmes conditions, a été définitivement confirmé dans son emploi.

Catalogues.

L'effort principal a porté cette année moins sur les acquisitions que sur l'avancement des répertoires. On a mis sur fiches, outre les nouvelles entrées, plusieurs milliers de publications officielles et de sociétés, de dissertations juridiques d'imprimés concernant les chemins de fer, les affaires locales, etc.

En même temps, on a commencé à collationner le catalogue de la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne avec celui de la Bibliothèque nationale en vue de l'établissement du « Catalogue commun » dont nous parlions dans notre dernier rapport. A cet effet, la Bibliothèque bourgeoise a mis à la disposition de la Bibliothèque nationale toutes les fiches des ouvrages acquis par elle de 1872 à 1912 après avoir préalablement transcrit les titres dans son catalogue sur registre. Le dépouillement de 16.720 fiches a donné les résultats suivants:

Titres manquant à la Bibliothèque nationale	8116
» figurant » » » »	6316
» de périodiques et cas douteux	353
Renvois	1935
	<hr/>
	16.720

Comme la Bibliothèque bourgeoise catalogue certaines catégories d'imprimés (statuts, rapports, etc.) que la Bibliothèque nationale ne fait pas figurer dans son catalogue principal, le nombre des *ouvrages* manquant en réalité est sensiblement moindre que celui des *titres* manquant. Il ne doit guère dé-

passer 7600. Mais la proportion des ouvrages que la Bibliothèque bourgeoise est seule à posséder n'en reste pas moins d'environ 55 % et justifie pleinement l'utilité du travail entrepris.

Tandis que le « Catalogue commun » dont nous venons de parler comprend exclusivement des Helvetica, le « Catalogue général », sur lequel le Conseil fédéral a été invité, comme on sait, à présenter un rapport aux Chambres, devra embrasser, dans l'idée de ses promoteurs, l'ensemble des collections suisses. Désireux de posséder des indications aussi précises que possible sur le coût probable aussi bien que sur le côté technique de cette grande entreprise, le Département de l'Intérieur a chargé la Bibliothèque nationale d'exécuter pour l'Exposition nationale de 1914, à titre de spécimen, une partie du dit catalogue. Grâce à un arrangement conclu avec l'Association des bibliothécaires, à laquelle est due l'idée de cet essai, le travail s'exécute aux frais de la Bibliothèque nationale par les soins de l'Association.

Catalogue international.

En sa qualité de Bureau régional suisse, la Bibliothèque nationale a envoyé au Catalogue international de Londres 2968 fiches de publications et articles scientifiques. Elle en a reçu par contre 13 nouveaux volumes en 8 exemplaires chacun, ce qui porte à 190 le nombre total des volumes parus jusqu'à la fin de 1913.

Nous avons fait allusion dans notre dernier rapport aux efforts faits pour liquider un assez gros arriéré provenant en majeure partie du temps où la rédaction de la bibliographie était confiée au Concilium Bibliographicum à Zurich: il s'agissait principalement de périodiques dont on n'avait pas tenu compte autrefois ou dont le dépouillement n'avait été effectué qu'incomplètement. Mais, si désireux que fût le Bureau régional de réparer les omissions du passé, le travail courant ne pouvait lui permettre de remonter plus haut que 1907. Aussi est-ce avec plaisir qu'il a vu la Société helvétique des sciences naturelles prendre l'initiative d'une révision pour la

période antérieure. Voici dans quelles circonstances : ayant constaté que le Bureau régional « n'avait pas fonctionné d'une manière satisfaisante au début de son organisation », et ne pouvant accepter qu'un grand nombre de travaux d'origine suisse se trouvassent, par le fait de leur omission dans le Catalogue international, exposés à demeurer inconnus des milieux qu'ils intéressent, le Comité central de la Société a résolu de chercher à remédier à cet état de choses. Il a pensé que le moyen le plus simple consistait à inviter les divers périodiques suisses à procéder chacun de leur côté à une révision de tous les articles publiés par eux depuis la création du Catalogue international, en 1902, jusqu'à 1907. La Commission des Mémoires, chargée d'organiser ce travail, a adressé, en janvier 1913, aux éditeurs ou sociétés éditrices de tous les périodiques en question une circulaire leur proposant d'entreprendre cette révision, à raison de fr. 1 pour chaque fiche donnant le titre d'un article non mentionné dans l'« International Catalogue ». Les résultats, sans être négligeables, n'ont malheureusement pas répondu à ce que nous attendions. La Commission des Mémoires a transmis en été au Bureau régional près de 1300 fiches — chiffre respectable, — mais des pointages ont vite permis de constater qu'un grand nombre de titres relevés comme manquants dans le catalogue s'y trouvent en réalité ou ne doivent pas y figurer ; puis la rédaction des titres est très inégale et souvent défectueuse ; enfin les fiches employées sont des formats les plus divers. En sorte qu'il faudra, non seulement soumettre à une révision complète les matériaux si obligeamment mis à la disposition du Bureau régional, mais rédiger à nouveau les fiches et les rendre conformes au format réglementaire pour qu'elles puissent être envoyées à Londres. Il restera encore à voir comment le Bureau central pourra utiliser et publier des matériaux remontant jusqu'à douze ans en arrière. Quoi qu'il en soit, nous demeurons reconnaissants à la Société des sciences naturelles de son intérêt et de son concours dans une tâche dont elle aura pu, par sa collaboration, mieux apprécier les difficultés.

Accroissement.

L'accroissement des collections a été notablement moindre que l'année précédente, qui présentait, il est vrai, des chiffres supérieurs à la moyenne. Il a été de 15.082 pièces contre 19.637 en 1912. La diminution provient pour une part des dons (11.784 pièces contre 12.232), mais porte principalement sur les achats, qui sont tombés de 7.405 à 3.298. On a, en effet, de propos délibéré, réduit les acquisitions d'ouvrages anciens pour concentrer les forces disponibles, comme nous l'avons dit plus haut, sur l'avancement du catalogue ; et il devra en être ainsi jusqu'à ce que ce dernier soit à jour, — abstraction faite, bien entendu, d'occasions exceptionnelles. Les achats de publications *nouvelles* accusent par contre une augmentation. Il est superflu de dire qu'on ne songe pas à ralentir l'activité de ce côté, — saisir au fur et à mesure, au sortir des presses, la production littéraire du pays, sans en rien laisser échapper, demeurant la fonction essentielle et pour ainsi dire la raison d'être de la Bibliothèque.

Fréquentation et prêt.

La fréquentation de la salle de lecture a subi un recul que nous ne savons à quelle cause attribuer, mais qui n'a en tous cas rien de très surprenant après l'augmentation anormale de l'an dernier. En retombant de 11.543 à 10.238, le nombre des entrées demeure supérieur encore d'environ 2000 à ceux de 1910 et 1911.

Le « mouvement du livre » accuse en revanche une nouvelle augmentation, en dépit de la suspension du prêt pendant quinze jours. Il a été communiqué 26.958 pièces, contre 24.747 en 1912. Il y avait au 31 décembre 3137 pièces (l'an dernier 3145) en circulation. Le prêt au dehors a nécessité l'envoi de 2494 (2370) paquets postaux.

On peut constater, en considérant la statistique du prêt par catégories d'ouvrages, qu'ici comme ailleurs c'est toujours

la nouveauté qui exerce le plus grand attrait. On est frappé aussi de l'intérêt qu'on porte dans notre pays à l'histoire et à la géographie. Cependant c'est toujours la littérature d'imagination qui est la plus demandée. Il ressort d'un relevé spécial fait par le service de prêt que 27 % des ouvrages prêtés hors de Berne rentraient dans cette catégorie. La proportion atteint jusqu'à près de 30 % pour la ville fédérale. Il est certain qu'à ce point de vue, comme à d'autres, certains lecteurs abusent des facilités accordées.

La révision des ouvrages prêtés, à laquelle on a procédé dans la seconde semaine de juillet, a fait constater la perte de 23 volumes, égarés ou endommagés. Ce chiffre n'a assurément rien de surprenant ni d'anormal sous le régime du règlement actuel. Mais si d'autre part on tient compte du fait que la revision n'a porté que sur les ouvrages sortis depuis plus de quatre semaines et que ces pertes ne représentent qu'une partie des pertes annuelles résultant du prêt, si l'on ajoute à ces dernières la disparition de livres et de revues dans la salle de lecture, et si surtout on considère que nombre de livres ne peuvent plus être remplacés, parce que devenus introuvables, on estimera que pareil déchet est en lui même trop élevé et que la perspective de le voir se renouveler chaque année est plutôt faite pour entretenir que pour dissiper les préoccupations indiquées au début de ce rapport.

Si l'on est souvent surpris de voir avec quelle absence de soin et de scrupules certaines « honnêtes gens » usent du bien d'autrui, on voit parfois en revanche des larrons, touchés de la grâce, donner des exemples de conscience dignes d'imitation. C'est ainsi que la Direction a reçu par la poste au mois de janvier d'un lecteur demeuré inconnu la somme de fr. 250, « à titre de réparation pour un grave dommage causé à la Bibliothèque ». Il s'agissait de quatre atlas dont le dit lecteur avait habilement détaché et soustrait plusieurs cartes, il y a de cela sept ou huit ans. Comme ce pécheur repentant a tenu à garder l'anonymat, dans le bien comme dans le mal, et que nous n'avons pu le découvrir, nous lui accusons ici réception de son envoi.

Voyage du Directeur.

Mentionnons pour terminer le voyage d'études de trois semaines accompli aux mois de septembre et d'octobre par le Directeur. Le programme comportait la visite de douze grandes bibliothèques scientifiques d'Allemagne et de l'Institut international de bibliographie à Bruxelles. Les conclusions du rapport détaillé présenté par le Directeur à la Commission sont encourageantes pour les bibliothèques suisses et pour les efforts collectifs visant à mettre mieux en valeur leurs ressources si dispersées. Elles contiennent cependant, en ce qui concerne la Bibliothèque nationale, un nouvel avertissement touchant la conservation des Helvetica, menacée par l'excessive libéralité des dispositions régissant le prêt et par une absence de garanties sans exemple. Remédier à cet état de choses sera l'œuvre de l'an prochain.

Berne, Avril 1914.

Au nom de la Commission de la Bibliothèque nationale suisse

Le président :

Prof. Dr. J. H. Graf.

Le secrétaire :

Dr. Marcel Godet, directeur.